

# PROCES-VERBAL SEANCE DU 26 AVRIL 2024

**PRESENTS** : BAILLY Robert, CHEVALIER Roger, GAGNEUX Nathalie, GRAND Sylviane, GRZASLEWICZ Patrick, LORY Fabien, SIMERAY Charlène, SIXDENIER Christophe

**ABSENT(S)/EXCUSE(S)** : ECOCHARD Nathalie, GROS Pascal

**SECRETAIRE DE SEANCE** : GAGNEUX Nathalie

**Ordre du jour** :

*Aucune observation n'étant formulée sur le compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2024, celui-ci est adopté à l'unanimité.*

## **Urbanisme**

### **- Point concernant les dossiers d'urbanisme**

Nom et Prénom	Adresse	Demande
CHAMOIS Olivier	14 impasse du puits	Toiture
MAUCHAMP Michel	1 rue de l'étang	Clôture et portail
NOUVELOT Yoan	9 rue Bernard	Panneaux Photovoltaïques

### **- Taxe d'aménagement sectorisée en remplacement de la PVR sur une parcelle constructible (délibération n°14 approuvée à l'unanimité des présents)**

Le Conseil Municipal décide de fixer une taxe d'aménagement sectorisée sur la parcelle ZD 144 de 4% en remplacement de la participation pour voirie et réseaux (PVR) qui avait été instituée en 2013 pour des extensions de réseaux.

## **Travaux et investissements**

### **- Point concernant l'achèvement des travaux de la salle des fêtes :**

La réception de chantier a eu lieu le 15 avril 2024.

Le 1<sup>er</sup> mai aura lieu l'inauguration de la salle des fêtes et du Monument aux Morts

### **- Location du logement de la salle des fêtes**

Suite à incendie un relogement d'urgence a été décidé. Le loyer est fixé à : 600 € toutes charges comprises (eau, électricité et chauffage)

### **- Travaux mairie été 2024 : déménagement à prévoir**

Les travaux de réaménagement de la mairie seront entrepris durant l'été. Le secrétariat de mairie sera installé dans les locaux de l'école durant les travaux.

## **Personnel communal**

### **- Départ de la secrétaire de mairie au 20 mai 2024**

Le poste actuel de rédacteur est transformé en poste d'adjoint administratif. (délibération n°15 approuvée à l'unanimité des présents)

Madame Elise ALTAS prendra ses fonctions le 20 mai 2024.

**Les horaires seront les suivants :**

- **Lundi de 10h à 13h**
- **Vendredi de 13h à 17h**

Une convention entre Desnes et Relans sera établie afin que Desnes facture les heures de présence de la secrétaire de mairie en appui à la nouvelle secrétaire. *(délibération n°16 approuvée à l'unanimité des présents)*

### **Commissions, Syndicats, et communauté de communes**

#### **- Compte-rendu des commissions et des syndicats**

Un point est fait sur les derniers comptes rendus des réunions de la Communauté de communes et des syndicats.

#### **- Renouvellement des membres de l'Association Foncière *(délibération n°17 approuvée à l'unanimité des présents)***

Le Conseil Municipal désigne : LOUREAUX Yann-André, BLANC Fabien et GODARD Fabienne en tant que membres de l'Association Foncière de Relans.

### **Questions et informations diverses**

#### **- Cartes jeunes, participation à une activité : année scolaire 2024-2025 *(délibération n°18 approuvée à l'unanimité des présents)***

Le Conseil Municipal

- propose **GRATUITEMENT** la carte avantages jeunes à tous les jeunes de la commune de moins de 30 ans
- participe à hauteur de **50 % de la part restant à la charge des familles** avec un **plafond de 50 €** pour une inscription **par enfant** de moins de 18 ans pour un voyage organisé dans le cadre scolaire ou une activité extérieure au cadre scolaire (sport, culture, arts....) à l'exception de l'école de musique de Bletterans déjà financée par la commune.
- décide l'achat d'un bon de 30 € dans une librairie pour chaque enfant domicilié à Relans quittant le CM2 pour la 6ème.

#### **- 9 juin : Elections Européennes**

Le Conseil Municipal a établi la liste des membres du bureau de vote.

*Séance levée à 21h40*

*Le prochain conseil municipal aura lieu courant juin 2024 (sous réserve)*

Le Maire,  
Robert BAILLY

## LISTE DES DELIBERATIONS

---

### CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2024

Numéro	Objet
14	Taxe d'aménagement : taux sectorisé
15	Création d'un poste d'adjoint administratif
16	Convention de répartition des heures de secrétariat entre Desnes et Relans
17	Désignation des membres de l'Association Foncière
18	Cartes jeunes et activités : année scolaire 2024-2025